

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20070907-08_59_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2007
Publication 14/09/2007



Pour l' "Autorité Compétente"
par délégation

Ludovic LIONS

N° CP

Séance du

8^e/59-07
- 7 SEP. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES (PROGRAMME E052) : INVESTISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE, ANNEE 2007 (CINQUIEME LISTE)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-8e/02 du Conseil Général du 14 décembre 2006, relative à la politique des Actions Educatives en 2007,
- VU la délibération n° 2007/I-1°/08 du Conseil Général du 15 décembre 2006 fixant le budget primitif du Département pour 2007,
- VU l'avis de la 8^{ème} commission,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ approuve la cinquième liste du programme 2007 des subventions d'investissements scolaires du premier degré pour un montant de 543 916 €, conformément au tableau figurant en annexe au rapport,
- ❖ précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le chapitre 204, nature 20414, fonction 21 du budget départemental.

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITZ